

Mesdames, Messieurs les Présidents de :

- Ligues régionales
- Comités départementaux et territoriaux
- Clubs

Bayonne, le 1^{er} Février 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le bureau de la Fédération Française de Pelote Basque s'est réuni le samedi 30 janvier dernier, afin de décider de la stratégie sportive et administrative à adopter pour les prochains mois.

Nous pensons également bénéficier des dernières déclarations du gouvernement en matières sanitaires, malheureusement rien de précis pour envisager une nouvelle organisation à court et moyen termes.

Pour l'instant notre discipline est soumise à une:

- Pratique interdite pour les joueurs (ses) non listés haut niveau, dans une enceinte fermée. En revanche, pratique autorisée en extérieur et dans les installations ouvertes avec un toit :
 - Entraînements autorisés pour les mineurs et les adultes
 - Compétition interdite pour tous
- Pratique autorisée dans une enceinte fermée pour les professionnels et sportifs listés Haut Niveau

En conséquence, le bureau a décidé **sur le plan sportif** :

- Pour les joueurs et joueuses listés Haut Niveau : organiser une compétition par spécialité, sous la forme d'un « open » où les sportifs concernés seraient mixés afin d'équilibrer les oppositions et préparer les échéances internationales.
- Pour les joueurs et joueuses non listés : privilégier les compétitions en extérieur (fronton place libre, fronton mur à gauche en extérieur et installations ouvertes avec un toit) en planifiant un calendrier qui tiendrait compte d'une phase de reprise de préparation physique et technique, d'un championnat de Comité et d'un championnat de France et challenge national.

Si la situation sanitaire s'améliore dans les semaines ou les mois à venir, alors nous pourrions peut-être envisager des championnats dans les spécialités pratiquées en intérieur, que l'on décalerait dès lors, pendant la période estivale.

Sur le plan administratif, concernant les extensions et mutations de licence, nous traiterons les demandes au cas par cas, sans tenir compte de délais particuliers, eu égard à la situation particulière qui nous est imposée.

Nous vous communiquerons dans les meilleurs délais les nouveaux calendriers, après concertation avec les responsables des commissions concernées ainsi que les responsables des comités et ligues.

Nous sommes conscients des désagréments que cela provoque dans l'organisation de vos Ligues, Comités et Clubs et restons à votre disposition pour vous accompagner dans ces moments particuliers.

Lilou ECHEVERRIA
Président F.F.P.B.

Stéphane SAINT LAURENT
Responsable Commission Sportive Générale